

Image not found or type unknown



## Changement d'horaires sans mon consentement

Par **tiphaineL**, le **04/10/2008** à **15:33**

Je travaille dans deux pharmacies, donc deux employeurs. J'ai des horaires bien définis. Un de mes employeur a déménagé donc la pharmacie a été reprise par une autre personne qui garde l'ensemble du personnel.

Ont-ils le droit de modifier mes horaires ?

Les deux employeurs veulent s'arrangés entre eux pour définir de nouveaux horaires.

Je suis femme de ménage et mon nouvel employeur veut me garder pour garder ses enfants, suis-je juridiquement autorisé à être nourrisse?